



L'an deux mille dix neuf le 14 mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Pleyber-Christ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry PIRIOU, maire

Étaient présents Piriou Thierry:, Gaouyer Nathalie, Fer Michel, Croguennec Jean- François, Parcheminal Marie Claire, Joël Huet Zouaillec Yvon, Christian Jacq, Vieillard Marie Claude, Goulhen Géraldine, Inizan Frédéric, Dilasser Martine, Da Silva Maria des Lourdes, Kerguillec Julien, Le Bozec Sandrine, Crenn Gilles,

Absents :, Larhantec Danièle (procuration MC Parcheminal), Sylvie Rodde(procuration N Gaouyer) Hameury Eddie,

Secrétaire de séance JF Croguennec

- **Compte administratif Chauffage bois**

Le conseil municipal , réuni sous la présidence de Thierry PIROU, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 du budget CHAUFFERIE BOIS de la commune de Pleyber-Christ , statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, constatant que le compte administratif 2018 présente un déficit d'exploitation de 1 034.19 € et un excédent reporté de l'année 2017 de 2 137.16 €

Le Maire sorti de la salle des délibérations, le Conseil municipal élit Yvon ZOUAILLEC comme président de séance qui soumet immédiatement le compte administratif 2018 à l'approbation du conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- APPROUVE le Compte Administratif 2018 du Maire,
- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :
- 002/Résultat d'exploitation reporté 1 102.97 €

- **Compte administratif Centre de loisirs sans hébergement**

Le conseil municipal , réuni sous la présidence de Thierry PIROU, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 du budget CENTRE DE LOISIRS de la commune de Pleyber-Christ , statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, constatant que le compte administratif 2018 présente un résultat d'exploitation de 300.01 € et un excédent reporté de l'année 2017 de 8 464.13 €

Le Maire sorti de la salle des délibérations, le Conseil municipal élit Yvon ZOUAILLEC comme président de séance qui soumet immédiatement le compte administratif 2018 à l'approbation du conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

-APPROUVE le Compte Administratif 2018 du Maire,

- **DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :**
 - o 002/Résultat d'exploitation reporté 8 764.14 €

- **Compte Administratif Cuisine Centrale**

Le conseil municipal , réuni sous la présidence de Thierry PIROU, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 du budget CUISINE CENTRALE de la commune de Pleyber-Christ , statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, constatant que le compte administratif 2018 présente un résultat de fonctionnement de 2 591.79 € et un excédent reporté de l'année 2017 de 4 951.86 €

Le Maire sorti de la salle des délibérations, le Conseil municipal élit Yvon ZOUAILLEC comme président de séance qui soumet immédiatement le compte administratif 2018 à l'approbation du conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2018 du Maire,
- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :
 - 002/Résultat d'exploitation reporté 3 418.66 €
 - 1068 excédents de fonctionnement capitalisés 4 124.99

- **Compte Administratif budget principal**

Le conseil municipal , réuni sous la présidence de Thierry PIROU, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 du budget BUDGET PRINCIPAL de la commune de Pleyber-Christ , statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, constatant que le compte administratif 2018 présente un résultat d'exploitation de 541 316.54 € et un déficit d'investissement de 53 751.41 € et un déficit antérieur de 510 813.04 €

Le Maire sorti de la salle des délibérations, le Conseil municipal élit Yvon ZOUAILLEC comme président de séance qui soumet immédiatement le compte administratif 2018 à l'approbation du conseil municipal.

- **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

- o **APPROUVE** le Compte Administratif 2018 du Maire,
- o **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :
 - o **1068** /Excédent de fonctionnement capitalisés 541 361.54 €
 - o 001 Solde d'exécution de la section d'investissement 564 564.45

- **Comptes de gestion Chaufferie bois, Centre de loisirs sans hébergement, cuisine centrale, budget principal**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Thierry PIROU, après avoir entendu les comptes de gestion du receveur de l'exercice 2018 des budgets Chaufferie bois, Centre

de loisirs sans hébergement, cuisine centrale et le budget principal de la commune de Pleyber-Christ, constatant la concordance des comptes avec les Comptes administratifs du Maire,

- **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**
 - o - **CONSTATE** la concordance des comptes
 - o **APPROUVE** les Compte de gestion 2018 du receveur

- **Taux communaux 2019**

Monsieur le Maire propose et afin de faire face aux besoins budgétaires de l'exercice 2019 de maintenir les taux communaux 2018

- Taxe d'habitation 17.35 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 24.70 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 30.83 %

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- **Approuve** les taux proposés

- **Les budgets Primitifs**

Monsieur le Maire a porté à la connaissance du conseil municipal les projets de budget primitifs pour 2019

- **Le budget chaufferie bois** s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 68 000€
- **Le budget centre de loisirs sans hébergement** s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 175 960€ avec une subvention d'équilibre du budget principal de 29445.86 € ,
- **Le budget cuisine centrale** s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 604 159.53 € et en investissement pour la somme de 22 300 € avec une subvention d'équilibre du budget principal de 66 204.87 € . Par ailleurs, Monsieur le Maire à souligné le travail conséquent de ce service sur la traque au gaspillage alimentaire et des efforts menés pour adapter la mise en production des justes quantités consommées.
- **Le budget principal** s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 2 777 271.66 euros et en investissement pour la somme de 2 833 034.45€ avec un prélèvement prévisionnel de 396 331.55 € .Monsieur le Maire à présenté l'ensemble des projets d'investissement qui s'élèvent à 1 652 070 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- o A adopté l'ensemble des budgets primitifs
-
-